



Fédération sportive de



ILS NOUS SOUTIENNENT











REMERCIEMENTS



Le mot du Maire de Boulogne sur Gesse

C'est avec plaisir que nous recevrons le Championnat National UFOLEP de cyclisme sur route les 13, 14 et 15 juillet.

Je remercie la Fédération nationale et le comité départemental d'avoir retenu notre commune pour cette grande manifestation.

Les coteaux du Boulonnais qui accueillent également cette année des événements majeurs tels que la Ronde de l'Isard et le grand prix Jésus MUJICA, seront un terrain de jeu idéal pour offrir à l'ensemble des participants la possibilité d'exprimer les qualités requises à la pratique du cyclisme de compétition.

La municipalité avec les organisateurs et les bénévoles à mis tout en œuvre afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'organisation, et faire de cette épreuve une manifestation populaire.

De par sa situation, ses services publics, sa vie associative et son environnement naturel, spectateurs et accompagnants trouveront sur notre commune l'écrin idéal pour se détendre (lac, centre nautique, chemins de randonnée) ou se loger (camping, village de vacances, gites et chambres d'hôtes) ainsi que les nombreux commerces Boulonnais.

Je souhaite pleine réussite à ce grand rassemblement sportif et vous donne rendez-vous au mois de juillet

BOUBEE Alain Maire de Boulogne sur Gesse



Le mot du Maire de Blajan.

Le Comminges est depuis de nombreuses années un terrain de jeu privilégié par le sport cycliste ; Tour de France, Tour de l'Avenir, Ronde de l'Isard, Route du Sud...

L'organisation du championnat national UFOLEP sur le Boulonnais nous honore et fera découvrir le Comminges à de nombreux coureurs et accompagnateurs des régions de France.

En tant que cycliste du dimanche ; je suis toujours admiratif des conditions privilégiées de notre territoire pour l'exercice de ce sport ; qualité des paysages, variété et diversité des itinéraires de la plaine à la montagne, mais aussi sécurité de nos routes et chemins peu utilisés par les véhicules à moteur en sont les points forts.

J'espère que cette belle manifestation, bien relayée par l'ensemble des acteurs en charge de promouvoir notre territoire, donnera envie au plus grand nombre de venir faire du vélo en Comminges.

Amitiés sportives,

CASTEX Jean Bernard maire de Blajan



Le mot du Maire de Saint-Pé-Delbosc

Nous avons le plaisir d'accueillir la course cycliste du Championnat national UFOLEP 2018 qui traversera la commune de SAINT PE DELBOSC.

Nous remercions les organisateurs et les participants pour cette manifestation Bonne course

Le maire Jean-Pierre FORTASSIN

Le mot du président CD UFOLEP31

Le comité départemental Haute Garonne est heureux d'organiser, 13 ans après BOULOC, le National cyclo route à BOULOGUES/GESSE.

En effet, pour remercier le travail de notre commission technique départementale, nous avons sollicité la CNS pour organiser cette année le national de cyclosport et je la remercie pour sa confiance. Je remercie également notre équipe départementale et son bureau, animé par Christian Durand, Charlie Haupais et leurs collègues, mais aussi Vincent Barrere, et notre délégué François Duché.

Le comité départemental mettra tous en œuvre pour une réussite la plus conforme à nos valeurs. L'Ufolep Haute-Garonne c'est 4000 licenciés et 70 associations avec comme activités principales la GRS, la Gym Artistique et le Cyclo.

Nous tenons à remercier la ville de Boulogne sur Gesse qui n'a pas hésité à accueillir ce National. Nous vous souhaitons une excellente course, à vous tous cyclistes Ufolepiens, et que nos valeurs sportives animent cette manifestation.

Amicalement à toutes et tous au nom du Comité directeur de l'Ufolep 31.

M. RIBET ALAIN

Le mot de Christian Durand CTD 31

C'est avec satisfaction que la Commission Technique Départementale de la Haute-Garonne organise le championnat national route à Boulogne sur Gesse. En 2005 le national a eu lieu à Bouloc, nous voici en 2018 à Boulogne sur gesse. Cette manifestation sera le fruit de la solidarité, les mairies de Saint-Pé-Delbosc et Blajan se sont associées à celle de Boulogne sur Gesse pour que cette fête soit une réussite. Je voudrais remercier tous les élus territoriaux, conseil Départemental, Conseil Régional, la Direction de la voirie, le Comité Départemental, l'ensemble des clubs du 31, les agents municipaux et sans oublier tous les commerçants Boulonnais qui ont répondu présents.

C'est avec un grand plaisir d'accueillir le national dans notre belle région qui est l'OCCITANIE. Le déplacement a déjà eu lieu pour le cyclocross dans les Hautes Pyrénées, 2019 il sera dans le Tarn-et-Garonne et le VTT en 2020. Je vous souhaite à vous tous de passer un bon et long séjour parmi nous. Bonne fête à vous tous et bon championnat.

Christian Durand Responsable Commission Technique Cyclosport 31 OCCITANIE Pyrénées/Méditerranée

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve : Arnaud JEAN, président de l'UFOLEP Nationale

ou son représentant : Alain BOUGEARD élu National.

Président de Comité d'organisation : Alain RIBET

Responsable de l'épreuve : Vincent BARRERE

Responsable de la C.N.S: Daniel MANUEL

Responsable technique auprès de la C.N.S : Daniel LE GLEVIC

Directeur de course : Christian DURAND / Charles HAUPAIS

Membres de la CNS:

Patrick CROMMELINCK, Michel CORNELLIS.

Officiels:

Patricia CROMMELINCK, Nicolle DURAND, Martine LE GLEVIC, Henriette MANUEL, Michel DEMOULIN, Jean-Claude DURAND, Pierre LEBIGRE.

PROGRAMME

Vendredi 13 juillet : (sur le petit circuit 6.8 km)

 14 h initiation pour l'ouverture du Championnat Jeunes M/F 9/10 ans et 11/12 ans

Deux groupes seront formés et encadrés par des adultes et auront 2 & 3 passages sur la ligne d'arrivée

- 15 h Jeunes M/F 13/14 ans (5 tours- 33.9 km)
- 16 h 30 Jeunes M/F 15/16 ans (8 tours- 54.2 km)

Salle polyvalente:

- 18 h Remise des récompenses
- 19 h 30 Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat.

Samedi 14 juillet : (sur le grand circuit 10.4 km)

- 8 h 30 Adultes Masculins 50/59 ans (8 tours 83.2km)
- 11 h 30 Adultes Masculins 60 ans et plus (7 tours 72.8km)
- 14 h Adultes Masculins 17/19 ans (7 tours 72.8 km)
- 16 h 30 Adultes Masculins 30/39 ans (8 tours 83.2km)

Salle polyvalente :

• 19 h Remise des récompenses

<u>Dimanche 15 juillet</u>: (sur le grand circuit 10.4 km)

- 8 h 30 Adultes Féminines 17/19ans 30/39ans 40ans et plus (6 tours 62.4 km)
- 11 h Adultes Masculins 40/49 ans (8 tours 83.2km)
- 14 h Adultes Masculins 20/29 ans (8 tours 83.2km)

Salle polyvalente :

17 h 30 Remise des récompenses

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Championnat National cyclosport UFOLEP se déroulera les 13,14, 15 juillet 2018 à Boulogne sur Gesse.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement National UFOLEP cyclosport.

Ne seront acceptées que des licences comportant le code activité : 26012 (Cyclosport)

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP de la Haute-Garonne.

L'organisation est placée sous le contrôle de la commission nationale des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclosport.

L'ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera :

- Vendredi 13 juillet, à proximité du podium speaker, salle des associations de 9 h à 19 h.
- Samedi 14 juillet (pour les retardataires au podium d'arrivée).
- Dimanche 15 juillet (pour les retardataires au podium d'arrivée)

Pour les lots de bienvenue, ils seront remis :

- Le vendredi, salle des associations.
- Le samedi et dimanche à la buvette.

Les dossards (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation) seront à retirer par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (voir les règlements financiers des épreuves nationales 2017-2018 pour le montant).

Les licences et cartes de compétiteurs sont vérifiées en amont, il sera donc inutile de les présenter.

CLASSEMENTS & CHRONOMÉTRAGE

Nous utiliserons le système de chronométrage à transpondeurs pour gérer les classements.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui nous oblige à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville gauche par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui refranchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans avoir rendu le transpondeur :

Il sera avisé par courrier, et nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (60 €).

Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national implique, de fait, l'acceptation du présent communiqué.

RAPPEL

Le chronométrage par transpondeurs sert à classer l'ensemble du peloton (important pour les classements par équipes), mais du fait que nous le fixons à la cheville, il ne garantit pas l'exactitude du classement en cas d'arrivée serrée.

L'écart entre la cheville placée en avant ou placée en arrière peut atteindre de 35 à 40 cm centimètres (suivant la longueur des manivelles), au passage de la boucle du transpondeur. C'est pourquoi toutes les arrivées seront filmées, ce qui nous permettra de visionner le film d'arrivée et éventuellement de remettre à leur bonne place ceux qui ne le seraient pas.

Le speaker devra donc attendre la confirmation de la CNS pour annoncer les résultats, sauf si les écarts étaient tels qu'ils ne puissent souffrir d'aucune contestation

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel 30 minutes avant le départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne. Aucune contestation ne sera acceptée, tout comportement injurieux envers les officiels (par le participant lui-même ou par son entourage), sera sanctionné par un placement sur la dernière ligne, ou par une interdiction de prendre le départ.

Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, un contrôle de tous les braquets sera effectué au départ. À l'arrivée, les braquets des 3 premiers de chaque catégorie seront également contrôlés.

- Développement maximum :
 - •7,01 m (46X14) pour les jeunes, féminines et masculins 13/14 ans
 - •7,62 m (50X14) pour les jeunes, féminines et masculins 15/16 ans

Pour les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui devront être marquées au nom du comité.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé, et, quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.

Durant l'épreuve, le changement de roue sera assuré par un véhicule neutre de l'organisation qui suivra les échappés et un autre véhicule suivant le peloton.

Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens. Les cyclosportifs rejoindront, l'accueil et les parkings en respectant les consignes et fléchages mis en place.

Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mis en place.

LES SÉLECTIONS

10 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

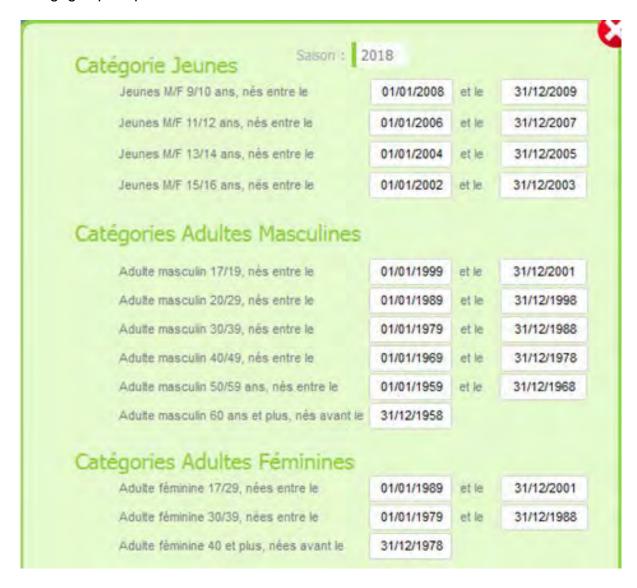
- •Jeunes Masculins 13-14 ans
- •Jeunes Féminines 13-14 ans
- •Jeunes Masculins 15-16 ans
- Jeunes Féminines 15-16 ans
- •Jeunes Masculins 17-19 ans
- Adultes Féminines 17-29 ans
- Adultes Féminines 30-39 ans
- •Adultes Féminines 40 ans et +

6 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

- •Adultes Masculins 20 29 ans
- Adultes Masculins 30-39 ans
- Adultes Masculins 40-49 ans
- Adultes Masculins 50-59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et +

Le comité organisateur peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant, dans toutes les catégories.

Si dans chaque catégorie le nombre d'engagés (titulaires et remplaçants) n'atteint pas le nombre maximum, les remplaçants seront autorisés à partir. Le nombre maximum d'engagés par épreuve est fixé à 200.



LE SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.

Même règlementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans. Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

LES ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne : www.cns-webservice.org

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site, par mail à <u>cyclosport@ufolep-cyclisme.org</u> ou par courrier à :

Daniel LE GLEVIC - 12 bis rue des Essarts - 78490 LES MESNULS

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : <u>27/06 à 0 h</u>
Fermeture du serveur : <u>04/07à 24 h</u>

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- 1. Le champion national sortant
- 2• Les champions régionaux
- 3• Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente.

Dans le cas d'un champion régional, il est nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, en cochant la case « champion régional ». Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le système d'engagement leur attribuera le numéro d'ordre 99.

Procédure : après les champions nationaux et les champions régionaux, on classe les participants, dans l'ordre du classement intercomité de l'année précédente tous les numéros 1 des différents comités, puis tous les numéros 2 et ainsi de suite. Sur le site de la CNS vous pourrez consulter au fur et à mesure les engagements, ce qui vous permettra de voir si vous êtes au bon rang dans votre catégorie. Les éventuelles réclamations seront à adresser à votre comité départemental.

LES DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription.

• Adultes : 17,50 €

• Jeunes : 10,50 €

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur www.ufolep-cyclisme.org.

Il ne sera pas demandé de présenter sa licence ni sa carte de compétiteur. En cas de contrôle antidopage, le médecin vous demandera une pièce d'identité.

LA GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur département. Pour les féminines, le départ des 3 catégories est groupé. Les n° 1 des catégories sont appelés en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans et 40 ans et +).

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

LE MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur.

Les oreillettes ou tout autre moyen radio (y compris téléphone portable) permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits. Sont également interdites les caméras, quel que soit le point d'ancrage.

Attention: freins à disque interdits, couvre casque amovible en plastique interdit.

Les dossards doivent être fixés, non pliés, au-dessus des poches, visibles et maintenus par 4 épingles.

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits:

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot, sur la même épreuve.

LE CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent de s'assurer au podium, s'il est désigné ou non pour le contrôle médical.

LES RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est indiqué sur la fiche « récapitulatif des engagements ». Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale, accompagné d'un chèque de caution de 80 € (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes)

Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 h par pli recommandé auprès de : Daniel MANUEL -13T, Avenue R. Sommer -31480 CADOURS. Si la réclamation concerne l'un des trois premiers au classement d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Dans ce dernier cas, si le gel du titre impacte les classements par comités et le classement inter comité, ces classements seront également gelés.

LES RÉCOMPENSES

Les récompenses individuelles et par équipes seront remises à partir de 19 h le samedi et 17 h 30 le dimanche, à la salle Polyvalente 1Km en amont de la ligne d'arrivée.

Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou d'un même maillot de club dans le cas où il n'y a pas de maillots départementaux est obligatoire. L'accès aux différents podiums doit se faire tête nue.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. L'absence au podium individuel, non justifié par écrit, fera l'objet de sanction disciplinaire.

CLASSEMENT INDIVIDUEL DANS CHAQUE CATÉGORIE:

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1^{er}
- 1 médaille d'argent au 2^e
- 1 médaille de bronze au 3^e

RAPPEL:

Pour les catégories jeunes masculins 13/14 ans et 15/16 ans, un seul podium est attribué, si le vainqueur n'est pas simple affilié UFOLEP, un titre supplémentaire de Champion National UFOLEP sera décerné au premier Ufolepien. N'oubliez pas de renseigner pour ces catégories : affiliation Ufolep ou Open, lors des engagements.

Sur le maillot de « Champion National », **SEULS** peuvent être adjoints le nom et/ou les initiales du club Toutes autres publicités que celle du partenaire national sont interdites Toute reproduction du maillot national autre que chez notre partenaire Wear-Design est interdite.

Notre partenaire Wear Design peut vous fournir tous les équipements complémentaires au maillot national (combinaison, gants, chaussettes) sur son site : http/www.wear-design.fr/vetements-personnalises/colection-champion-de-France/

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE COMITÉ

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- Équipe classée 1re : 3 médailles d'or
- Équipe classée 2e : 3 médailles d'argent
- Équipe classée 3e : 3 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins et féminines 13/14 ans (calcul sur le scratch),
- Jeunes masculins et féminines 15/16 ans (calcul sur le scratch),
- Féminines 17/29, 30/39 et plus de 40 ans (calcul sur le scratch),
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

CLASSEMENT INTERCOMITÉ

Meilleures places obtenues dans 5 catégories différentes (les féminines adultes sont regroupées en une seule catégorie féminine):

- •Équipe classée 1re : 5 médailles d'or,
- •Équipe classée 2e : 5 médailles d'argent,
- •Équipe classée 3e : 5 médailles de bronze.

Les jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans figureront dans le classement inter comité, par rapport à leur place au classement scratch (garçons et filles) et non par rapport à leur place si un classement « jeunes féminines » est établi (au moins 5 au départ).

Équipes concernées par ce classement : voir catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe et intercomité, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera et, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place obtenue par le département puis la troisième, etc

ASSURANCE:

9

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

RESTAURATION & BUVETTE

Deux buvettes:

- 1) Km 4 sur le grand circuit samedi et dimanche
- 2) coté restauration avec vente de crêpe + divers bolssons + bière pression + café.

samedi et dimanche matin petit déjeuner : café, thé, lait, pain, confiture viennoiserie et autres 5.00€

Restauration en continu: Vente des tickets restauration à la buvette

Vendredi midi/soir

Sandwich: « saucisse, merguez, ventrèche » 4.00€

Frites : la barquette 2.50€

Desserts: Glace ou pâtisserie: 2.50€

Plat chaud: à définir 9.00€

ASSIFTTE: saucisse/frites (sans pain) 6.00€

Samedi midi/soir

Sandwich: « saucisse, merguez, ventrèche » 4.00€

Sandwich club: « poulet ou Jambon emmental » 4.00€

Frites % la barquette 2.50€

Desserts: Glace ou pâtisserie : 2.50€

Plat chaud: à définir : 9.00€

ASSIETTE: saucisse/frites (sans pain) 6.00€

<u>Repas du samedi soir:</u> « Assiette salade verte/ tomates/ charcuterie/ pâtes gersoises avec manchon de canard / pommette aux pommes » 13.00€

Faites votre réservation pour le repas du samedi soir. Bandas et fête musicale sur la place de la mairie

Dimanche Midi

Sandwich: « saucisse, merguez, ventrèche » 4.00€

Sandwich club: « poulet ou jambon emmental » 4.00€

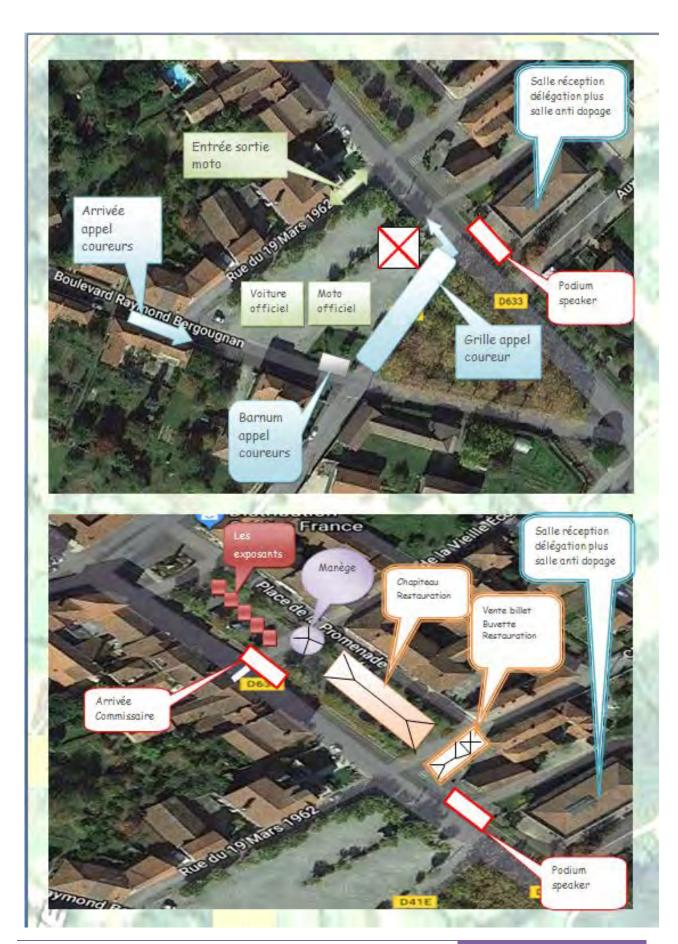
Frites : la barquette 2.50€

Desserts: Glace ou pâtisserie: 2.50€

Plat chaud: à définir : 9.00€

ASSIETTE: saucisse/frites (sans pain) 6.00€

IMPLANTATION DU CHAMPIONNAT



LE CIRCUIT

Petit circuit 6.767 km:

Départ place des promenades - → D14 Boulevard du midi →D635 - →D100 - →D633 - Arrivée Places des Promenades.

Grand Circuit 10.397 km:

Départ place des promenades - → D14 Boulevard du midi →D635 - →D55 - →D55c - →D633 - Arrivée Places des Promenades.



ACCES SALLE POLYVALENTE



Petit circuit 6.767km





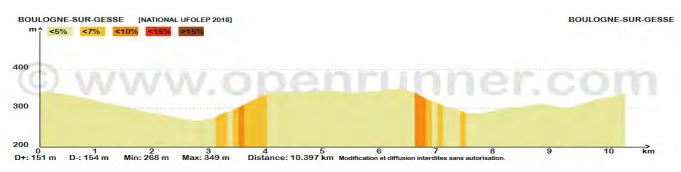
6.700 km / 340 m

5.700 km / 304 m

3.800 km / 280 m

Grand circuit 10.397km





<u>Distance / Altitude</u>	
0.100 km / 342 m	7.600 km / 287 m
2.800 km / 268 m	8.900 km / 310 m
4.000 km / 337 m	9.400 km / 304 m
6.300 km / 349 m	10.300 km / 337 m

INFORMATIONS DIVERSES:

Pour tous renseignements complémentaires concernant les possibilités d'hébergement, de Restauration/ Buvette d'Animations, Consultez le site internet dédié au Championnat National à l'adresse suivante :

https://nationalcyclosportufolep2018.blogspot.fr/



Gite Lac de la Gimone A Saint-Blancard Gers ™ 05.62.66.05.65

Camping Municipal et Village vacances du lac Boulogne sur Gess

2 05.61.88.20.54

Office de tourisme de Boulogne sur Gess © 05.61.88.13.19

Ou et comment avoir une location

https://www.google.fr/search?source=hp&ei=HboWW4vqFcvEgAbbgJmwAw&q=gites+boulogne+sur+gesse&oq=gites+boulognes+sur+gesse&gs_l=psy-ab.1.0.0i22i30k1l3.5378.11712.0.13851.25.20.0.5.5.0.166.2832.0j19.19.0....0...1c.1.64.psy-ab..1.24.2892...0j0i131k1j33i160k1.0.ePSCQIq_33M

jeudi 12 et vendredi 13 juillet :

Randonnées pédestre et cycliste, rendez-vous pour un départ à 10H00 sur la ligne d'arrivée de Boulogne Sur Gesse.